

Conjoncture économique deux ans après les élections libres

Péril en la demeure



Deux ans après les élections de la constituante du 23 octobre 2011, remportées par la Troïka, l'économie tunisienne ne renaît toujours pas de ses cendres. Demain les Tunisiens fêteront dans la division et le tourment chacun à sa manière et son camp le deuxième épisode de la transition démocratique en attendant l'épilogue. Le gouvernement de la Troïka fêtera dans la joie sa deuxième année de légitimité. L'hétéroclite coalition d'opposition appelle à manifester massivement pour délégitimer le gouvernement provisoire et accélérer son renversement. Entre temps, c'est le ras-le-bol économique et social qui monte. Le citoyen et l'agent économique attendent toujours la fin de l'imbricatio politique et surtout le regain de la sécurité.

Aujourd'hui, les indicateurs économiques parlent d'eux-mêmes. La situation économique est alarmante. Les prévisions de croissance ont été revues à la baisse. D'ailleurs, l'on table sur une croissance de 2,7% cette année contre 3% prévus initialement et 3,5% réalisés en

2012. Le ralentissement de la croissance ne peut être qu'un signe révélateur de l'état de santé de notre économie. Une économie en léthargie qui attend dans la douleur son « messie ». Avec un déficit courant de 7%, passant du simple au double dans une période de trois ans, un déficit commercial qui s'élève à près de 9 milliards de dinars à fin septembre 2013, un taux de chômage qui tourne autour de 16%, une inflation qui se situe aux alentours de 6,2%... il n'y a pas de quoi pavoiser et le péril est là.

Les indicateurs sus-indiqués peuvent empirer sauf à la seule condition de quitter à jamais cette situation de période transitoire. Avec ce provisoire qui dure, l'économie nationale n'aura pas de sitôt les moyens de remettre debout. D'ailleurs, les pourvoyeurs de fonds étrangers et les détenteurs de capitaux qu'ils soient nationaux ou étrangers sont unanimes à dire que tout retard dans la mise en application de la feuille de route politique et dans la mise en place d'institutions durables

élues démocratiquement, réduira toute chance de sortie de crise mais aussi toute aubaine d'appui ou encore « d'aumône » extérieure. « L'absence de réformes économiques significatives, couplée à l'instabilité politique et macroéconomique, en particulier dans les économies en transition, contribuera à freiner le potentiel d'investissement et de croissance, non seulement à court terme mais également au cours des années à venir, à moins que des mesures correctrices ne soient prises », souligne le dernier rapport de la Banque Mondiale.

Le duo stabilité politique et sécurité reste le remède incontournable à un prompt rétablissement de l'économie nationale. A défaut, elle succombera tôt ou tard sous la malédiction de ses tares et maux. D'ailleurs, le risque latent d'un éventuel prolongement d'un an de la phase transitoire épouvante les acteurs économiques et les observateurs qui craignent le pire. La balle est dans le camp des politiques...

Yosr GUERFEL AKKARI

En raison de la découverte de bactéries dans l'eau La réouverture de Dar Djerba à une date ultérieure



Le voyageur français Marmara a décidé de fermer son complexe de cinq hôtels à Djerba en raison de la détection de bactéries dans l'eau. Des tests effectués sur le système de distribution d'eau lors d'un contrôle de routine au complexe Dar Djerba ont révélé la présence de "bactéries qui peuvent provoquer des infections ophtalmologiques et respiratoires", a indiqué Marmara dans un communiqué. Contacté, Faouzi Basli, le commissaire régional du tourisme nous a précisé que la réouverture du Dar Djerba, initialement prévue pour le 19 octobre 2013, est repoussée car les travaux y sont toujours en cours. « Les conditions optimales ne sont pas réunies et que les traitements intensifs sur le système de circulation d'eau ainsi que des travaux de rénovation des équipements et de rafraîchissement de l'hôtel se poursuivent ». Sur le site de Marmara, les séjours au Dar Djerba sont actuellement en vente à partir du 10 novembre, avec des rabais de 30% en moyenne sur les premières dates de départ. En attendant, "les clients qui ont réservé au Dar Djerba seront relogés avec sur-classement dans des hôtels de catégorie supérieure, en 4 étoiles", indique le TO. La présence d'une équipe d'animateurs "sera assurée dans chacun des établissements hôteliers". Le Dar Djerba n'accueillera pas donc de clients durant les vacances de la Toussaint.

Kamel BOUAOUINA

Banques

UIB :

Une Croissance soutenue

L'Union Internationale de Banques vient de publier ses indicateurs d'activité au titre du troisième trimestre 2013.

L'activité de l'UIB se traduit, à nouveau, par une croissance des produits d'exploitation bancaire qui, présentés nets des agios réservés, s'établissent à fin septembre 2013 à 204,5 MTND, en progression de 16,5% par rapport au 30 septembre 2012.

Le Produit Net Bancaire, en progression de 13,5% par rapport au troisième trimestre 2012, s'établit, quant à lui, à 136 MTND.

Par ailleurs, les charges opératoires décroissent de 1,09% par rapport au troisième trimestre 2012, sous l'effet des différents leviers d'optimisation mis en œuvre au sein de la Banque.

Ces évolutions ont permis à l'UIB de dégager un résultat brut d'exploitation de 68,7 MTND en hausse de 31,3% par rapport au troisième trimestre 2012.

Les résultats de l'UIB ne sont pas, sans lien, avec la spécificité de son modèle de banque dite « universelle », outre le fait que l'UIB a réduit le poids relatif de ses créances accrochées et évité les prises de risque inconsidérées.

L'Union Internationale de Banques retrouve, aujourd'hui, le chemin d'une croissance saine qui la fait figurer parmi les banques les plus résilientes du secteur. Son plan de transformation structurelle, initié depuis 2008, lui permet d'envisager l'avenir avec assurance et sérénité. Les indicateurs attendus au 4ème trimestre 2013 devraient confirmer la tendance de fond observée depuis le début de l'exercice.

Signature d'une convention d'assistance technique entre la BH et la BCH

TAP/Une convention d'assistance technique a été signée lundi, à Tunis, entre la Banque de l'habitat de Tunisie (BHT) et la Banque congolaise de l'habitat (BCH). En vertu de cette convention, la BHT s'engage à réaliser au profit de la BCH et à sa demande des missions d'études, d'assistance, de formation et d'encadrement du personnel.

D'autres formes de coopération pour la réalisation des missions de la BHT dans les domaines informatique, administratif, juridique, financier et bancaire au profit de la BCH sont aussi à prévoir.

Il s'agit ainsi de faciliter les relations d'affaires entre les opérateurs économiques tunisiens et congolais par le canal des deux banques et de favoriser les transactions bancaires entre la BHT et la BCH.

Selon le texte de la convention, les deux parties conviennent, également, de développer des synergies entre elles pour toutes transactions bancaires et relations d'affaires, notamment pour les opérations avec l'étranger, et ce, conformément aux législations bancaires en vigueur dans les deux pays.

La BHT devra assister la BCH principalement dans l'élaboration des notes de procédures, la mise en place d'un recueil de procédures et la conception de toutes sortes de produits et services pour la clientèle et ce, dans le cadre de sa compétence et de son savoir-faire.

Au cours de la cérémonie de signature de la convention d'assistance technique entre les deux banques, le président directeur général de la BHT, M.Brahim Hajji a souligné que cette coopération vient parachever "le partenariat fructueux" établi, depuis l'année 2005, entre les deux banques.

L'objectif, a-t-il dit, est de permettre à la BCH de jouer pleinement son rôle, notamment en matière de financement de logements décents aux citoyens congolais.

Pour sa part, M.Jean-Alfred Onanga, président du conseil d'administration de la BCH, a mis l'accent sur l'engagement des autorités tunisiennes à accompagner les efforts de modernisation de la république du Congo. Il a rappelé que la création de la BCH est un fruit de la coopération entre la République du Congo et la République Tunisienne dans l'objectif de promouvoir la politique de l'habitat au Congo.

Dans ce contexte, M.Onanga a mis en valeur la participation de l'Etat tunisien et de la BHT à l'augmentation du capital de la BCH.

La participation totale de la république de Tunisie dans le capital de la BCH s'élève ainsi à deux millions 625 mille 080 Euros (1euro=2,23dt), selon ses dires.

Thema

Que recherchent les firmes multinationales dans leurs stratégies de localisation ?

Par Ezzeddine Ben Hamida, Professeur de sciences économiques et sociales



Une enquête a été récemment élaborée par le cabinet international Ernest & Young mettant en lumière les multiples critères et la complexité des paramètres dans les stratégies et les choix de localisation des firmes multinationales (FMN).

Des déterminants stratégiques...

On peut néanmoins en distin-

guer, "par commodité pédagogique", trois types de stratégies même si certains déterminants sont communs à toute décision d'une implantation nouvelle :

- Stratégie d'internationalisation : 47 % des entreprises sondées déclarent être motivées par le marché intérieur, national et régional.
- Stratégie de la compétitivité-

prix : 47% des FMN interrogées expriment l'importance du potentiel de croissance de la productivité qu'offre le pays dans leur choix de localisation. Et, 45% des entreprises sont particulièrement intéressées par le coût de la main-d'œuvre. La taxation des entreprises et la flexibilité du marché du travail n'attirent respectivement que 42

et 35% des décideurs internationaux.

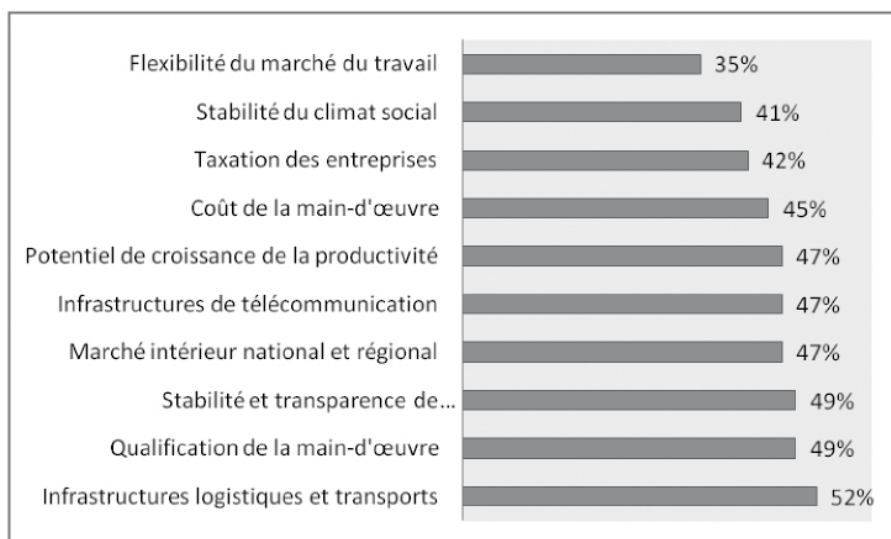
- Stratégie de la compétitivité hors-prix : La qualification de la main-d'œuvre occupe la seconde place dans l'importance des facteurs d'attractivité pour les FMN. En effet, sur 100 entreprises interrogées 49 déclarent l'importance, pour elles, de la qualification de main-d'œuvre dans leur choix de localisation.

Aux déterminants communs
Sur 100 décideurs internationaux interrogés 52 considèrent que les infrastructures logistiques et transports sont un critère important de localisation d'une nouvelle implantation. Ce déterminant est donc de loin le plus important dans le choix de localisation des FMN. La stabilité et la transparence de l'environnement politique et légal (49%), les infrastructures de télécommunication (47%) et la stabilité du climat social (41%) sont aussi des déterminants extrêmement importants. Ainsi, d'après cette enquête, il est clair que le choix d'une FMN de localisation est dicté par une stratégie ciblée mais aussi par des considérations d'infrastructures, de logistiques, de stabilité et transparence politique.

L'arbitrage

En réalité, les FMN dans leurs arbitrages relatifs à la détermination stratégique des localisations accordent une nette préférence aux pays qui donnent accès à un marché régional dynamique. La régionalisation constitue donc un paramètre important dans les stratégies globales des multinationales. En clair, l'attractivité d'un pays donné ne repose plus exclusivement sur son marché domestique (stratégie d'internationalisation) ou ses avantages comparatifs (stratégies compétitivité-prix et compétitivité hors-prix); elle repose aussi sur son appartenance à une zone en expansion rapide d'où l'importance, par exemple, pour la Tunisie et pour les pays du Maghreb de redynamiser l'UMA (Union du Maghreb Arabe) et d'accélérer leur intégration, union, économique.

Le pays idéal, pour un décideur international, est donc celui qui permet de conjuguer la présence sur un marché qui soit à la fois national et régional, et qui dispose d'une dotation factorielle permettant aussi d'en faire une plate-forme d'exportation vers la région et le reste du monde.



Source : Baromètre Ernest & Young, l'enquête a porté, en 2009, sur 809 décideurs internationaux

Trois banques suisses sanctionnées pour leur gestion de fonds douteux du clan Ben Ali

• 60 millions de francs suisses déposés par Ben Ali sont bloqués par le gouvernement suisse

Les banques HSBC, UBP et EFG, toutes trois sises à Genève, ont été sanctionnées par les autorités suisses pour avoir failli dans le contrôle de l'argent des proches de l'ancien régime tunisien, a rapporté, dimanche 20 octobre, la télévision publique RTS.

Dans des documents confidentiels auxquels la RTS a eu accès, l'Autorité fédérale de surveillance des banques (Finma) explique que ces banques ont "gravement enfreint le droit de la surveillance". En conséquence, EFG devra s'acquitter de 46 000 francs suisses (37 000 euros) et UBP de 49 000 francs suisses pour

"frais de procédure".

Quant à HSBC Private Bank, elle a reçu la sanction la plus sévère, selon la RTS : la Finma lui impose un versement de 88 000 francs suisses de frais de procédure et l'interdiction d'ouvrir des comptes pour des personnes politiquement exposées pendant trois ans. En outre, la Finma lui ordonne de mettre à plat ses processus internes de surveillance avec un superviseur externe.

Contactée par la RTS, la banque EFG n'a pas réagi. De son côté, UBP a confirmé l'information, tout en disant qu'elle n'avait pas présenté de recours

contre la décision de la Finma, préférant "consacrer son énergie à améliorer encore ses processus de travail".

Un porte-parole d'HSBC, également contacté par la RTS, a simplement reconnu l'existence de la décision touchant son établissement et a déclaré que la banque a "pris d'importantes mesures correctives depuis".

Certaines personnes politiquement exposées, telles que chefs d'Etat et hauts fonctionnaires, s'enrichissent illégalement au détriment de leur pays, voire détournent des fonds publics. Ces fonds, parfois appelés "avoirs de potentats",

quittent souvent le pays où ils ont été détournés et arrivent sur les places financières internationales. Dont la Suisse, qui s'est dotée d'un dispositif de restitution de ces fonds une fois qu'ils sont identifiés.

La Suisse a ainsi restitué quelque 1,7 milliard de francs suisses au cours des quinze dernières années. Concernant la Tunisie, le gouvernement a bloqué au début de 2011, à titre conservatoire, les fonds déposés par l'ex-président Ben Ali, soit environ 60 millions de francs suisses. (Source : Le Monde)